

Rapport préliminaire du réseau Mourakiboun

Jour du scrutin des élections municipales tunisiennes du 6 mai 2018

Mourakiboun est un réseau national qui a assuré l'observation de toutes les échéances électorales en Tunisie de 2011 jusqu'à 2018.

Dans ce contexte, et dans le cadre des élections municipales de 2018, le réseau a assuré la formation de 2900 observateurs accrédités par l'ISIE et répartis sur les 350 municipalités pour observer le scrutin et le dépouillement aussi bien à l'intérieur que dans l'environnement des différents centres et bureaux de vote.

Le 29 avril 2018, jour du vote des forces sécuritaires et militaires, le réseau a couvert les 359 bureaux de vote répartis sur les 350 municipalités du pays.

Durant le scrutin du 6 mai 2018, le réseau de Mourakiboun a couvert 1350 bureaux de vote à travers le pays et répartis comme suit :

- ✓ 500 bureaux de vote comme échantillon représentatif au niveau national (SBO) / observation basée sur un échantillon statistique ;
- ✓ 200 bureaux de vote comme échantillon représentatif au niveau de la municipalité de Tunis (PVT) / tabulation parallèle du vote (dont 8 bureaux figurant aussi dans l'échantillon SBO) ;
- ✓ 359 bureaux de vote intégrés (dont 3 bureaux figurant aussi dans l'échantillon SBO).

Le réseau a aussi mobilisé :

- ✓ 760 superviseurs pour observer l'environnement des différents centres et bureaux de vote ;
- ✓ 100 observateurs parmi l'équipe centrale et 24 équipes de coordination régionale ;
- ✓ 302 bureaux de vote non-échantillonnés et sélectionnés en fonction de leur importance comme possibles points chauds ou par intérêt particulier du réseau.

Au niveau central, le réseau a suivi le travail sur le terrain par le biais d'une salle d'opération disposant de 60 bénévoles qui ont été formés pour utiliser la plateforme de collecte de données de Mourakiboun pour le traitement des rapports envoyés par les observateurs en temps réel durant le jour de scrutin.

La mission d'observation a commencé dès 7h du matin pour suivre la réception du matériel électoral et la mise en place des bureaux de vote, jusqu'à la fin du dépouillement et l'affichage des procès-verbaux.

Ce rapport préliminaire présente les observations les plus importantes relatives au déroulement du processus électoral durant le jour du scrutin :

L'ouverture des bureaux de vote :

- ✓ 99% des observateurs de Mourakiboun ont été autorisés à accéder aux bureaux de vote sans entraves ;
- ✓ 90% des bureaux de vote ont ouvert à l'heure prévue et 10% des bureaux ont ouvert avec un retard de plus de 15 minutes (Exemple : le centre de vote à l'école primaire *Rue El Ourad à la Marsa* a ouvert avec un retard de 30 minutes) ;
- ✓ 99% des bureaux étaient munis de la totalité du matériel électoral obligatoire ;
- ✓ 96% des bureaux de vote ont respecté les procédures durant la phase d'ouverture des bureaux.

Cependant le réseau Mourakiboun a noté divers problèmes d'ordre logistique, plus notamment :

- ✓ L'absence de l'encre électorale dans les bureaux de vote de la municipalité Kalâat el-Andalous (gouvernorat de l'Ariana) ;
- ✓ L'absence de l'urne et de l'isoloir dans un bureau de vote de l'école primaire *El Ouaara* à la municipalité de Mansourah (gouvernorat de Sidi Bouzid) ;
- ✓ Le manque des tampons dans plusieurs centres de vote comme celui de Hay Tahrir à la municipalité de Tunis et l'absence des sacs sécurisés en plastique dans plusieurs centres de vote comme Korba, Zaghouan et Hamet Jrid à Tozeur;
- ✓ Le changement d'un centre de vote sans avis préalable : le centre de vote de l'école primaire à *Rmila Hay Ejdid* à La Marsa (gouvernorat de Tunis) a été changé et déplacé à une autre école, *Farhat Hachat* à Hay Nakhil, La Marsa.
- ✓ Le réseau Mourakiboun a noté des incohérences entre les données du service USSD *195* et celles du registre électoral.
- ✓ Erreurs au niveau des bulletins de vote :
 - Au niveau de la municipalité de l'Ariana, une erreur a été observée au niveau du logo de la liste numéro 1 ;
 - À la municipalité de Mdhila dans le gouvernorat de Gafsa : une erreur dans le bulletin de vote a causé l'interruption du scrutin et a généré des tensions qui ont conduit à la destruction des urnes dans l'école *Hay El Ommeli*. Les représentants des candidats ont demandé à reporter les élections à Mdhilla.

Les procédures de l'opération électorale :

Concernant les procédures de l'opération électorale durant le jour de scrutin Mourakiboun a noté :

- ✓ La vérification systématique de l'existence du nom de l'électeur sur la liste des électeurs dans **99%** des bureaux de vote ;
- ✓ Dans plus de **99%** des bureaux de vote, le positionnement de l'isoloir garantissait le secret du vote ; les observateurs ont relevé que dans le centre de vote de l'école primaire *Hay Zouhour* à Kasserine et dans l'école primaire *Bouterfes* à la municipalité de Ain Essobh (Jendouba), le positionnement de l'isoloir près des fenêtres ne garantissait pas le secret du vote ;
- ✓ **97%** des bureaux ont respecté les procédures de vérification de l'encre sur le doigt des électeurs et ce avant que ceux-ci ne passent à l'isoloir ;
- ✓ **99%** des bureaux ont fourni aux électeurs le bulletin de vote avec le tampon apposé conformément à la procédure ;
- ✓ Dans **99%** des bureaux de vote, les personnes ne possédant ni carte d'identité ni passeport n'ont pas été autorisées à voter. Cependant les observateurs ont pu détecter 8 cas où des électeurs ont présenté aux agents un accusé de dépôt ou une copie de cartes d'identité et qui ont été autorisé à voter par la suite ;
- ✓ **99%** des bureaux de vote n'ont pas autorisé les citoyens non inscrits sur les listes électorales à voter. Le recours aux listes additionnelles a permis à des non-inscrits de voter dans 4 bureaux de vote :
 - *École préparatoire Manar 2* (bureau de vote numéro 1) gouvernorat de Tunis : ajout du nom d'un électeur à la main sur la liste des électeurs.

- *Ecole primaire Hay Tahrir* (bureau de vote numéro 1) municipalité de Msaken, (gouvernorat de Sousse), ajout à la main, de 3 noms sur la liste ;
- *École primaire Mahassen* (gouvernorat du Kef) à la municipalité de Bohra, l'ajout d'un électeur dont le nom figurait sur la liste des électeurs affichée en dehors du bureau de vote mais pas sur la liste des électeurs dans le bureau de vote ;
- *École primaire Sidi Boubaker* (bureau de vote numéro 2), municipalité Sidi Boubaker, (gouvernorat Gafsa), ajout de 6 noms de non-inscrits.
- ✓ Des électeurs qui ont trouvé des signatures devant leurs noms :
 - Municipalité de Slimane (gouvernorat de Nabeul), deux électeurs ont trouvé des signatures devant leurs noms et ont pu voter après l'autorisation de l'IRIE (*école Sidi Khelifa bureau de vote numéro 1 et école Salah Azayz bureau de vote numéro 1*)
 - Municipalité Bou Salem (gouvernorat de Jendouba), deux électeurs n'ont pas été autorisés à voter à cause de la présence de signatures en face de leurs noms (*école Hay El Karama bureau de vote numéro 2*)
- ✓ **99%** des bureaux de vote n'ont connu aucune interruption de plus de 15 minutes durant le scrutin. Des interruptions ont été observées dans 7 bureaux de vote aux municipalités de Kasserine et Rouhia à Siliana, Ksibet Madyouni à Monastir, Bradaa et Melloulech à Mahdia, et Sakiet Ezzit et Tina à Sfax.
- ✓ Mourakiboun a détecté des cas d'accompagnement d'électeurs dans les isolements et ce contrairement à la réglementation en vigueur.

Le respect des procédures durant le scrutin :

- ✓ **87%** des bureaux de vote ont respecté la totalité des procédures en vigueur ;
- ✓ Dans **12%** des bureaux de vote, des dépassements considérés mineurs ont été observés ;
- ✓ Dans **1%** des bureaux de vote, des dépassements jugés majeurs ont été observés.

Les procédures de dépouillement au niveau national :

Le dépouillement s'est déroulé correctement dans **98%** des bureaux de vote :

- ✓ L'urne était scellée avec le cinquième scellé dans **100%** des bureaux de vote.
- ✓ Les bulletins de votes ont été montrés aux personnes présentes avant le dépouillement dans **93%** des bureaux de vote.
- ✓ Durant le dépouillement, aucune objection de représentants des listes n'a été enregistrée dans **96%** des bureaux de vote.

Pour la municipalité de Tunis et durant le dépouillement, aucune objection de représentants des listes n'a été enregistrée dans **100%** des bureaux de vote.

La confiance dans le dépouillement au niveau national :

Mourakiboun a aussi observé la présence des représentants des listes candidates au niveau national lors du dépouillement :

- ✓ Ennahdha : présents dans **92%** des bureaux de vote.
- ✓ Nidaa Tounes : présents dans **83%** des bureaux de vote.
- ✓ Front populaire : présents dans **10%** des bureaux de vote.
- ✓ Autres listes : présents dans **72%** des bureaux de vote.
- ✓ **1%** seulement des bureaux de vote n'était pas couvert par les observateurs des listes candidates.

Les campagnes électorales qui se poursuivaient dans et aux alentours des centres de vote :

- ✓ *École Plutarque à Salambo*- Municipalité de Carthage (gouvernorat de Tunis) - Nidaa Tounes
- ✓ *École Cité Zayatiin / Omrane supérieur* (gouvernorat de Tunis) - Ennahdha
- ✓ *École Sidi Fatah à Jbal Jloud*- municipalité de Tunis - Nidaa Tounes
- ✓ *École primaire Bach Hamba Ezzouhour*- Municipalité de Tunis - La liste de "l'Union civile"
- ✓ *École primaire Agba* - Den Den (gouvernorat de la Manouba) - Machrou3 Tounes
- ✓ *École Afaa- Denden* (gouvernorat de la Manouba) - Machrou3 Tounes
- ✓ *École primaire Cité Ennour*- (gouvernorat de Kasserine) - Ennahdha
- ✓ *École Al Farch 2* - Kasserine - Ennahdha et la liste "Al Ahrar"
- ✓ *École primaire Saadnia à Rakhmat*- Municipalité de Kasserine - La liste "Al Amal Wa Tahadi"
- ✓ *École primaire Fourati a Sbiba* (gouvernorat de Kasserine) - Ennahdha et Nidaa Tounes
- ✓ *École primaire 2 mars à Bouchama* (gouvernorat de Gabes) - La liste " Bouchama Yed Wahda"
- ✓ *École primaire Abd Almajid Bouchama* à Bouchama (gouvernorat de Gabes) - Ennahdha
- ✓ *École primaire quartier Taieb Mhiri* -Tajerouine (gouvernorat du Kef) - Ennahdha
- ✓ *École primaire Al Joumhouria* - (gouvernorat de Séliana) - Ennahdha
- ✓ *École primaire à l'avenue Habib Bourguiba* à Mjez El Bab (gouvernorat de Beja) - Nidaa Tounes
- ✓ *École primaire Farhat Hachad* - Municipalité Akouda (gouvernorat de Sousse) - Nidaa Tounes

Échanges de violence verbale :

- ✓ Violence verbale entre le représentant de la liste de Nidaa Tounes et le président du centre de vote (*école 14 janvier à Tozeur*) entraînant une interruption du vote pendant 10 minutes après l'accusation d'un membre du bureau de vote et d'un observateur de la société civile de soutenir une liste indépendante.
- ✓ Dans l'école primaire au quartier Ezzouhour à Sidi Bouzid : violence verbale entre la représentante de la liste de Nidaa Tounes et le président du centre de vote ce qui a nécessité l'intervention des forces de sécurité.
- ✓ Violence verbale entre le représentant de la liste Al Wifek et le représentant de la liste d'Ennahdha dans *l'école Dhraa Afen Baabida*, municipalité de Kairouan

Violence physique:

- ✓ Majaz El Beb (gouvernorat de Béja) : Nidaa Tounes, Ennahdha et Machrou3 Tounes ;
- ✓ L'école primaire Rue Taieb Mhiri- Tajerouine - (gouvernorat du Kef) : échange de violence entre les représentants de la liste de Nidaa Tounes et d'Ennahdha ;
- ✓ Chbika (gouvernorat de Kairouan) : échange de violence entre les représentants de la liste Al Wifek et d'Ennahdha.
- ✓ Dans plusieurs centres de vote à Kasserine, des échanges de violence ont été observés entre le mouvement Nidaa Tounes et le Front Populaire.
- ✓ Un échange de violence entre un électeur dans le centre de vote de *l'école primaire de Sidi Mhehdeb Aswani Skhira* (gouvernorat de Sfax) et un représentant de la liste "Al Mostakbil";
- ✓ *L'école primaire Abou Al Kassem Chebbi* (gouvernorat de Sidi Bouzid) - Front Populaire et l'Union Civile.

Les estimations* du taux de participation (chiffres de Mourakiboun) :

Estimations du taux de participation	Niveau national	Municipalité de Tunis
Jusqu'à 11h du matin	13% <i>marge d'erreur de 2%</i>	9% <i>marge d'erreur de 3%</i>
Jusqu'à 15h	26% <i>marge d'erreur de 1%</i>	18% <i>marge d'erreur de 1%</i>
Taux de participation à la fermeture des bureaux de vote	35% <i>marge d'erreur de 4%</i>	26% <i>marge d'erreur de 1.4%</i>

(*) Estimations sur la base d'un échantillon statistiquement représentatif.

Les estimations* des résultats du vote de la municipalité de Tunis (chiffres de Mourakiboun) (PVT)

- ✓ Ennahdha : 30,7% - marge d'erreur de 2,2%
- ✓ Nidaa Tounes : 27,9% - marge d'erreur de 1,3%
- ✓ Le Courant Démocratique : 11,9% - marge d'erreur de 0,9%
- ✓ Union Civile : 9,6% - marge d'erreur de 1,2%
- ✓ Madinati Tounes : 6,7% - marge d'erreur de 1,0%
- ✓ Front Populaire : 6,2% - marge d'erreur de 0,4%
- ✓ Harak Tounes Al Irada : 2,1% - marge d'erreur de 0,2%
- ✓ Fok Blastek : 2,1% - marge d'erreur de 0,5%
- ✓ Union populaire républicaine : 1,4% - marge d'erreur de 0,2%
- ✓ Chihab Al Madrasa : 1,2% - marge d'erreur de 0,2%

(*) Les statistiques ont été estimées sur la base d'un échantillon statistique de 184 sur 200 bureaux de vote de la municipalité de Tunis.

Tabulation Parallèle du Vote (Parallel Vote Tabulation - PVT)

Dans le cadre de l'observation des élections municipales du 06 mai 2018, Mourakiboun, avec l'appui technique de l'Institut National Démocratique (NDI), a adopté la méthodologie du PVT pour la municipalité de Tunis.

Cette méthodologie a prouvé son efficacité au niveau international, étant un mécanisme d'observation électorale qui se base sur des principes scientifiques précis et des technologies d'information et de communication avancées qui permettent d'avoir des résultats immédiats ainsi que de garantir la transparence grâce aux estimations fondées sur des résultats officiels remontés en temps réel.

Le réseau Mourakiboun a déjà utilisé cette technique lors des élections législatives et présidentielles de 2014 et l'a mis en œuvre encore une fois lors des élections municipales de 2018 en couvrant 200 bureaux de vote dans la municipalité de Tunis.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Rafik Halouani 00216 22 924024 rafik.halouani@mourakiboun.org
Emna Bennari 00216 26 711201 emna.bennari@mourakiboun.org